

Point « sanitaire » du 11 février et nouveau protocole : l'autosatisfecit du ministre

« Pendant la seconde guerre mondiale, les habitants de Londres ne se plaignaient pas auprès de Winston Churchill du bruit des avions la nuit... »

Jean-Michel Blanquer lors du point « sanitaire » du 11 février

La FNEC FP-FO a participé au point « sanitaire » organisé par le ministre le 11 février. Ce dernier s'est félicité de la nette amélioration de la situation sanitaire et a précisé les mesures prises :

- La fin du port du masque en extérieur pour les élèves et les personnels ;
- La possibilité d'effectuer les séances d'EPS sans masque en intérieur (dans le respect des distances donc pas d'activité de contact) ;
- Le retour au niveau 2 du protocole donc la fin de la limitation du brassage par classe pour le premier degré ;
- Un seul test sera demandé aux parents en cas de covid dans la classe et plus d'attestation sur l'honneur ; cela se fera sur une base de confiance ;
- La Foire Aux Questions sera mise à jour en fonction de ces annonces.

La FNEC FP-FO a indiqué pour sa part que la situation était toujours extrêmement chaotique dans les écoles, établissements et services et que la question centrale était celle des postes et du recrutement immédiat des personnels sous statut pour faire face. L'annonce du retour au niveau 2 du protocole dans le premier degré doit s'accompagner des moyens de remplacements nécessaires, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement.

La FNEC FP-FO a demandé en particulier :

- L'arrêt de l'obligation vaccinale et la réintégration de tous les personnels sur leurs postes (infirmières, médecins, psyEN, enseignants spécialisés...) ; il est injuste autant qu'absurde d'évincer ces personnels qui font cruellement défaut sur le terrain ;
- L'ouverture des listes complémentaires pour tous les corps (2nd degré, infirmières, personnels administratifs, privé...);
- Le réabondement des listes complémentaires ;
- Le réemploi et la titularisation des contractuels qui le souhaitent ;
- Les créations de postes nécessaires pour la rentrée 2022 et l'annulation de toutes les fermetures ;
- Le retour à un recrutement BAC +3 pour les enseignants pour permettre ces recrutements de personnels sous statut, et pour éviter la catastrophe annoncée pour la rentrée 2022.

La FNEC FP-FO a également rappelé ses revendications en matière de salaire, de retour à un baccalauréat avec épreuves nationales, terminales et anonymes dès la session 2022 (comme l'exige la pétition FO SNES SNEP CGT SUD SNALC soutenue par des associations de spécialistes et des syndicats lycéens), d'abrogation de la loi Rilhac, d'arrêt des pressions et injonctions managériales (évaluation d'établissement, évaluation CP, formations imposées type « constellations » …).

Le ministre a répondu aux organisations syndicales que la gestion de la crise sanitaire de l'École en France était un modèle reconnu dans le monde entier et a vanté les choix du gouvernement et de son ministère.

En réponse à certaines des revendications de la FNEC FP-FO, il a précisé :

- « qu'il poursuivrait à l'Éducation nationale la doctrine générale concernant l'obligation vaccinale, dont la remise en cause n'était pas pour l'heure à l'ordre du jour ;
- que toutes les demandes ministérielles comme par exemple les évaluations CP étaient utiles, y compris en cette période de crise ;
- que les dotations pour la rentrée sont tout à fait suffisantes au vu de l'évolution démographique ;
- que des recrutements ont déjà été réalisés et qu'on allait pouvoir faire face pleinement grâce à ces recrutements,
- qu'il n'était pas favorable à la demande de rallonger les listes complémentaires car on ne pouvait pas recruter pour 40 ans des enseignants qui n'avaient pas le niveau suffisant, que ce n'était pas rendre service au système éducatif. »

A noter que ce dernier argument avait déjà été utilisé suite à notre demande d'ouvrir la liste complémentaire lors du point sanitaire du 6 janvier. La grève massive du 13 janvier (qui a conduit au recrutement de plus de 800 collègues sur liste complémentaire dans le premier degré) l'avait visiblement amené à reconsidérer sa position...

Le ministre n'a pas répondu à nos autres demandes, y compris celle sur le baccalauréat.

Il a rappelé que nous étions en période exceptionnelle de Covid et que dans ces conditions difficiles qui ne relevaient pas de sa responsabilité, le ministère avait tout mis en œuvre pour que tout se passe au mieux... En bref : « nous sommes en guerre » donc il faudrait cesser de revendiquer (cf. la référence à W. Churchill).

La grève historique du 13 janvier a ébranlé le gouvernement qui a été contraint de concéder le recrutement de listes complémentaires. Alors que les instances de carte scolaire se réunissent en ce moment, que les dotations sont catastrophiques, qu'elles se traduisent par des centaines de fermetures de classes, les personnels n'acceptent pas et se mobilisent devant les IA, les rectorats et le ministère.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir, à décider et poursuivre les initiatives et les mobilisations pour la satisfaction des revendications.